



INFO 2015

Premier recul

La raison pour laquelle les services politiques devaient fusionner devient la raison pour laquelle les services politiques ne vont pas fusionner... tout de suite.

La cible comme ils disent, est déplacée à l'été 2017, donc après l'élection présidentielle. Alors qu'au départ la phase 2 d'Info 2015 devait être mise en place avant le début de la campagne électorale. Sans doute devrions-nous nous satisfaire de cette première victoire. Mais, malgré tout, le principe d'une fusion des services politiques n'est que suspendue... Néanmoins, notre travail de conviction dans les instances, l'expression claire des salariés de France 3 contre cette fusion et plus particulièrement des journalistes du service politique de la chaîne portent leurs fruits.

Cette direction est pleine de ressources au registre de l'absurde. Plus de fusion pour le moment, mais déménagement quand même. Le spatial prend la place de l'éditorial. Si la fusion est reportée, le déménagement reste d'actualité, selon calendrier plus ou moins prévu avant la fin de cette année.

Comme le SNJ l'a annoncé en CHSCT et en CE, il est hors de question que les journalistes du service politique de la 3 quittent leurs bureaux actuels. Nous ne sommes pas dupes, car si structurellement la fusion s'éloigne, le regroupement des services reste bien la vitrine d'une fusion-disparition qui ne dit pas son nom. Donc en quelques mots, le déménagement c'est non.

De plus, nous exigeons de la direction qu'elle prenne au plus vite en compte nos alertes concernant le service « économie-social », cobaye de la fusion. Trop de salariés sont en souffrance depuis la mise en place forcée de la phase 1 d'Info 2015.

Il faut que cela cesse avant qu'il ne soit trop tard pour nos consœurs et nos confrères. Il faut rapidement que la direction des ressources humaines reçoive chaque salarié, et qu'en accord avec le directeur de la rédaction nationale et du directeur de l'Information, des solutions pérennes voient le jour, pour que chacun retrouve un espace serein pour pratiquer son métier. A l'intérieur ou en dehors du service concerné.

Tout le monde peut se tromper, mais en l'occurrence les directions successives n'ont pas voulu nous écouter pour éviter le pire. Le pire n'est jamais sûr, mais il n'est pas très loin.

Paris, le 5 septembre 2016

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 – e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : Twitter [@SNJ_FTV](https://twitter.com/SNJ_FTV) et Facebook : [Snj.ftv](https://www.facebook.com/Snj.ftv)